

....., den

Jouin

N^o

In den rand van het antwoord,
Dienst, Bestuur of Sectie, Bureau,
Onderafdeeling, nummer en datum van
onderhavig schrijven aanhalen.

BIJLAGE
ANTWOORD

aan

III/5991

alias Jordane

Cult

me donner adresse

St DOMINIQUE

*Jules
Mancos*

Lucemburg

*Clansen, Parc ellansfeld
Bism 2 ch 4 de G-9-89*

203

ATTESTATION DU CHEF DE GROUPE

Je soussigné . *B. Bouffesse* . *Barraville*
 No. matricule . *20417*
 certifie que M. *Jules Daminique*
 est resté à ma disposition d'une façon ininterrompue
 de . *Janvier 1933* . à . *Pecteville* . d'
 en qualité de . *Travailleuse de Champs* *Chef de Groupe*
 avec mission de . *former le Groupe de Travail de Champs*

Signature.

B. Bouffesse

15. MINISTERE
DE LA DEFENSE NATIONALE

355 14

11015891

OFFICE DE LA RESISTANCE

DOSSIER N° 11/15991.....

1^{re} Section

COMMISSIONS

Ferc Mansfeld, 49
(CLAUSEN G.D. de Luxembourg)

ATTESTATION

La qualité de Résistant ^(Luxembourgeois) Armé est reconnue à

Monsieur DOMINIQUE Jules, François,
né à le
par la Commission de contrôle de
en date du en application de l'article 1
de l'arrêté-loi du 19 septembre 1945, établissant le Statut de la
Résistance Armée.

L'intéressé est affilié au groupement ... **INSOUIS**

Le temps passé dans la Résistance est de
soit du 1.1.43 au 11.10.44 arrondi au mois
supérieur. **1 an 10 mois**
A Bruxelles, le
20.8.50.

POUR LE MINISTRE DE LA DEFENSE NATIONALE,
Le Colonel DE RIDDER,
Chef de l'Office de la Résistance,

ATTESTATION POUR : 1° Intéressé;
2° Groupement;
3° O. C. M.;
4° S. D. H.;
5° D. G. P.;
6°



AVIS IMPORTANT.

Il est recommandé au titulaire de la présente attestation de ne pas s'en dessaisir.
En aucun cas il n'en sera délivré de duplicata. Le cas échéant, il lui appartient d'en
établir des copies à faire certifier conformes éventuellement par l'administration commu-
nale de sa résidence.

ATTESTATION DE RECRUTEMENT.

30

Je soussigné *Buyse*. *Carville*. *Rue Epine Halanzy*
Agent recruteur du Groupement O.M.B.R. (~~.....~~)
matricule No. *8047*.....

certifie sur l'honneur avoir affilié le *Janvier 43*
le nommé *Jules Deminque*. *Substant a l'armée*
matricule No. *16.137*.....
demeurant *a Luxemburg (Chaussée)*.....

Légalisation du Bourgmestre.

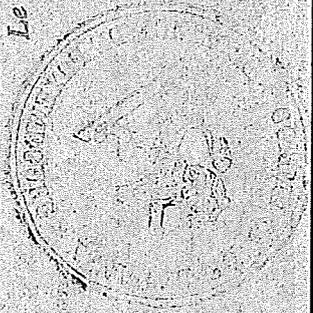
L'Agent recruteur.

Buyse

Vu pour légalisation de la
signature de M. *Buyse*
apposée ci-dessus. *H. 12. 1947*
HALANZY, le *H. 12. 1947*

Le Bourgmestre,

Walters



MOUVEMENT NATIONAL BELGE

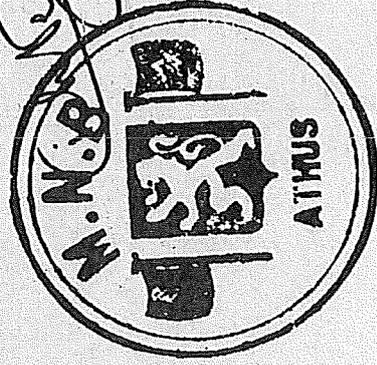
A T H U S

A T T E S T A T I O N

Nous soussignés, Jean MARTIN et René LICHTENBERGER, respectivement chef de brigade et chef de brigade adjoint au M.N.B. d'ATHUS pendant la clandestinité, certifions que Jules DOMINIQUE, né à Kayl, le quinze novembre 1912, domicilié à Clausen, Parc Mansfeld, 49, a rendu de grands services comme agent de liaison entre nos brigades M.N.B. et les groupes de résistance luxembourgeois.

Vu pour légalisation des signatures
de Jean MARTIN et René LICHTENBERGER
Athus, le 30 octobre 1947

Le Bourgmestre



Athus, le 30 octobre 1947

SF

COPIE

Secrétariat
81A, Rue de la Loi
BRUXELLES.

C.C.P. N° 1901.89

H/4681

L E S " I N S O U M I S "
GROUPEMENT DE RESISTANCE, D'ACTION
ET DE PRESSE CLANDESTINE (CREE EN 1941)

Le 20 septembre 1950.

Au Chef de la 1ère Section de l'Office de
la Résistance.

10, Avenue Palmerston
BRUXELLES.

Objet : Renseignements sur la Ligue Patriotique Luxembourgeoise

Capitaine,

Suite à votre note n° Div. 10115/7048/I/R.-V.D. du 11-9.50, j'ai l'honneur de porter à votre connaissance qu'un seul groupe de résistants Luxembourgeois est rattaché à notre groupement.

Il s'agit du groupe du Lieutenant ^DDOMINIQUE Jules,

En consultant le dossier de R.A. du Lieutenant DOMINIQUE, vous trouverez un compte-rendu de l'activité de ce groupe.

Veillez agréer, Capitaine, mes salutations

Pr le Commandant National

M. VAN BRABANT

La Secrétaire Nationale

(sé) J. HENEUX.

Charles Janne
17, Rue des Glands
Forest-Bruxelles

cb
Dz

Je soussigné certifie avoir connu comme résistant en Belgique, Dominique Jules, né à Kayl le 15 novembre 1912, habitant actuellement Parc Manfield (Clausen) Luxembourg.

J'ai été mis en rapport avec lui fin 1943, chez Monsieur Fischbach Ferdinand 2, rue Dumonceau à Bruxelles. J'ai pu obtenir pour lui des pièces d'identité le domiciliaut à Forest sous un nom d'emprunt et jusqu'au moment de mon arrestation par la FGP le 4 avril 1944.

Je considérais Dominique comme chef de la résistance du maquis Luxembourgeois en Belgique, nous avions le malheureux Kutter Michel comme intermédiaire, celui-ci a été pris quelques jours avant moi.

Je fournissais à Dominique des certificats de travail des cartes d'identité des Communes ~~dans lesquelles~~ qui devaient servir aux maquisards.

Je lui ai envoyé quelques hommes desquels il a pris soin.

J'ose affirmer que Dominique a rendu de grands services à la cause des alliés par les renseignements qu'il nous fournissait et que Fischbach et moi transmettions au groupe Zéro dont j'étais un des membres actifs.

Il a également recueilli dans son camp des aviateurs abattus, il en a dirigé plusieurs chez nous, que Fischbach et moi nous nous chargions de caser en attendant la possibilité de les évacuer.

Je déclare sur l'honneur que les renseignements sont l'expression de la vérité.

Forest le 15 décembre 1947

Janne

Je confirme les renseignements ci-dessus et je saisis cette occasion pour saluer l'activité patriotique de Mr. Janne et de Mr. Dominique, qui peuvent être comptés parmi les éléments principaux de la résistance Luxembourgeoise en Belgique. Bruxelles, le 31 janvier, 1948

Aff. militaire

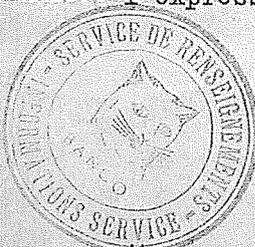
Vu pour légalisation de la signature
apposée par M. *Janne Charles*

Forest (B) le 29/12 1947

Le Bourgmestre,

L'Échevin délégué,

J. de B. de Hecke



Je confirme les renseignements ci-dessus.
Bruxelles, le 7 janvier 1948
Le Lt Colonel Nollet O.B.E.



Certificat.

Je soussigné, Vincent J. Curie à Remoiville-
Hompri, Belgique; Agent de l'Intelligence Service et
Aumônier de l'Armée Secrète, Zone 5. Secteur 6. Bastogne
certifie sur la foi de l'honneur que Monsieur Jules
Dominique, Lieutenant à Luxembourg - Caserne;
est venu se réfugier chez moi, pendant la guerre
40-45 pour se soustraire aux poursuites de la
Gestapo allemande et à l'enrôlement dans la
Wehrmacht.

Il s'est occupé de plusieurs centaines de jeunes gens
Luxembourgeois réfractaires; il a conduit et ravitaillé
lui-même plusieurs aviateurs Américains parachutés
dans la région. Tous mes paroissiens peuvent comme
moi-même témoigner du grand dévouement et de
la conduite patriotique exemplaire de celui qui on
appelait du nom de guerre « Le Grand Gustave ».
C'est lui qui a procuré et confectionné la
plupart des fausses cartes d'identité pour aider
les jeunes réfractaires belges à échapper à la
Wehrstelle.

Remoiville - Hompri le 8 octobre 1949.

Vincent J. Curie

Copie de l'attestation de Mr.ROBLAIN.

Je soussigné,ROBLAIN Augustin,domicilié à Liège,rue des Airs No.13,radio-parachuté en 1942 sur le comte de la Sureté de l'Etat pour un service de renseignements, /Le service Zéro/.déclare avoir été en contact constant depuis 1942 jusque la libération du territoire,avec le lieutenant Jules Dominique-alias Gustave-.

J'ai toujours considéré le lieutenant Dominique comme Chef de Groupe de Résistants Armés.

Je l'ai mis en rapport avec le Chef du Service ZERO et plus tard avec le Luxembourgeois KRIEPS Emile,agent d'un service de renseignements.

Sur l'honneur,j'atteste le lieutenant Dominique peut-être,à juste titre,reconnu comme résistant armé.

Je reste à la disposition des Autorités compétents,qui statueront sur son cas.

Liège le 30 novembre 1947. Le Capitaine A.R.A.

signé:

Roblain A.

Cachet du Commissariat de Police,3ième division,St.Leonard,Liège.

Légalisation de la signature de Mr.Roblain.

Le Commissaire de Police agjt.f.f. signature:illisible.

15
Bz

Je soussigné, FISCHBACH, Ferdinand, domicilié durant la guerre, 103. Bd. de Waterloo à Bruxelles, actuellement à H A S S E L par Aspelt Grand-duché de Luxembourg, déclare par la présente ;

" avoir été en rapport continuuel avec DOMINIQUE, Jules, chef des maquisards luxembourgeois dans les Ardennes belges."

DOMINIQUE avait charge d'organiser-et-d'installer des camps pour les refractaires luxembourgeois venant se réfugier en Belgique, organiser et surveiller le passage à la frontière, munir les hommes de tous les papiers nécessaires pourvoir à leur besoin en argent, vêtements et nourriture.

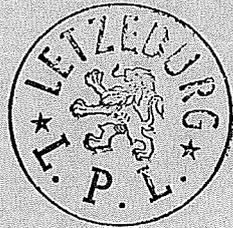
Nombreux sont aussi les aviateurs alliés et refractaires belges qui ont trouvés refuge et aide dans ces camps.

Sa tête ayant été mise à prix, à maintes reprises, DOMINIQUE échappa de peu à l'arrestation, mais malgré tout, il exécutait toujours la mission dont il fut chargé.

DOMINIQUE avait charge également de nous transmettre les renseignements venant du Grand-duché de Luxembourg et en ces missions, venait souvent à Bruxelles ou il hébergeait chez moi.

certifié pour exacte et sincère

Fischbach Ferdinand



Finney

Nic. Welter,
16, rue du Pont,
ANVERS.

Anvers, le 18 novembre 1947.

ONAFHANKELIJKHEIDSFRONT?
Provinciaal Comité Antwerpen.
Consciencestraat, 32,
Antwerpen.

13
G

Mijne Heeren,

Als lid van de patriotische Militie van het Onafhankelijkheidsfront en deponhouder van de provinciale Instructeur in de jaren 1943-44, vraag ik U hiermede de toelating om de verklaring, welke hierna volgt, publiek te mogen afleggen.

Je soussigné Nicolas WELTER, habitant 16, rue du Pont ' Anvers, de nationalité Luxembourgeoise, né à Diekirch, le 27 juin 1904, garagiste de profession, déclare par la présente que:

Mr. Jules DOMINIQUE

de nationalité luxembourgeoise, né à Kayl le 15.11.1912 a été le chef du camp de nos réfractaires à Tillet-Gerimont et a été pendant l'occupation en rapport continuel avec Mr. Ferdinand FISCHBACH. J'ai toujours été tenu au courant des événements par les deux mentionnés.

En ravitaillant les réfractaires luxembourgeois à Gerimont, j'ai eu l'occasion de me rendre compte avec quel dévouement il s'acquittait de sa tâche patriotique.

De plus, j'ai rencontré Mr. RODESCH lui-même sur les lieux ayant visité nos compatriotes, il ne peut que confirmer mon attestation.

Je puis certifier sur ma foi et mon honneur que Mr. Dominique était un patriote 100% et qu'il s'est acquitté avec un zèle et un courage inégalables de sa mission patriotique, affrontant tous les dangers dans le seul et noble but de servir notre chère petite patrie.

Cette attestation est soumise au groupement de résistance belge "O.F.", auquel j'étais affilié pendant la guerre, pour autorisation de publicité.

21 NOV. 1947

GRATIS



720640 GEZIEN DOOR DNS,
BURGEMEESTER VAN DE STAD ANTWERPEN,
VOOR WETTIGING VAN DE ^{nieven}
STAANDE HANDTEKKENING VAN

Nicolas Welter

VOOR DEN BURGEMEESTER:
DE AFGEVAARDIGDE SCHEPEN,

[Signature]

Nicolas Welter



De aflevering van dit attest wordt toegelaten door de Prov. Controlecommissie

[Signature]

14
B

Je soussigné, DIEDERICH, Charles, domicilié 16,
rue Alphonse Hottat à Bruxelles, membre-fondateur de la L.P.L.
à Bruxelles et vice-président actuel, membre des services
Zéro et Vic,

déclare avoir connu pendant l'occupation en Belgique

M. DOMINIQUE, Gustave, ancien gendarme de Diekirch,
comme étant le chef des réfractaires luxembourgeois cachés
dans le Luxembourg Belge .

En cette qualité, M. Dominique avait comme tâche principale
d'héberger, de placer chez l'habitant, de munir de fausses
cartes d'identité belges, de pourvoir à leur ravitaillement et
à leur habillement , de surveiller leur va-et-vient des réfrac-
taires luxembourgeois venus chercher un refuge en Belgique.
Par des membres de sa famille, et avec l'aide de nombreux
compatriotes et citoyens belges, il a beaucoup contribué au
passage des jeunes gens à la frontière.

J'ai été maintes fois témoin de cette activité de M. Dominique,
l'ayant rencontré souvent à Bruxelles où il se rendait, au péril
de sa vie , pour chercher des cartes d'identité, de l'argent,
des effets vestimentaux.

Ayant été arrêté fin mars 1944 par la Gestapo et rentré
seulement en avril 1945, je n'ai pas été témoin de la brillante
attitude que M. Dominique a eue lors de la libération, mais je
pense que ces faits sont suffisamment connus à Luxembourg.

Caullierien



Association des Anciens Combattants Luxembourgeois de la
guerre 1939-1945

Luxembourg, le 20 juin 1948.

Monsieur,

Son Excellence le Colonel B. E. M. de
Fraitteur, Ministre de la Défense Nationale de Belgique,
me charge de porter à votre connaissance que d'après
les termes d'un décret royal belge, la Croix de Guerre
belge vous sera remise le dimanche, 27 juin 1948, lors
de la cérémonie devant l'Hôtel de Ville de Luxembourg.

Le Président,

P. Jemming.

A handwritten signature in cursive script, appearing to read 'Jemming P.', written in dark ink over the typed name.